

Note de service

- À :** Bénéficiaires des paiements de transfert dans le cadre du volet Formation du Fonds pour le développement des compétences (FDC)
- De :** Annette Huton, directrice
Direction de soutien à la prestation des programmes
- Date :** 10 novembre 2023
- Objet :** Rapports opérationnels et financiers relatifs au Fonds pour le développement des compétences
-

Je vous écris pour vous rappeler des responsabilités financières et en matière d'établissement de rapports des bénéficiaires de la troisième ronde du volet Formation du Fonds pour le développement des compétences (FDC), telles que décrites dans l'entente de paiement de transfert (EPT).

En vertu de l'EPT, les bénéficiaires de la troisième ronde du volet Formation du FDC **doivent** soumettre les rapports décrits à l'annexe F à la province au plus tard aux dates indiquées.

La section A7.2 de l'EPT indique que les bénéficiaires doivent :

- a. soumettre à la province à l'adresse indiquée à l'annexe B :
 - i. tous les rapports conformément aux calendriers et aux exigences en matière de contenu décrits à l'annexe F;
 - ii. tout autre rapport conformément aux calendriers et aux exigences en matière de contenu précisés par la province de temps à autre.

Ces formulaires sont **obligatoires** pour tous les projets du volet Formation du FDC. Les EPT de la troisième ronde du volet Formation du FDC sont soumis à une retenue de 15 % des fonds maximums consentis en vertu de l'entente. La province remettra la retenue une fois le projet terminé. Le projet est considéré comme terminé lorsque la province a reçu, examiné et approuvé tous les rapports.

Indicateurs de rendement clés

Veillez noter que les projets qui soutiennent des groupes vulnérables doivent atteindre des cibles d'achèvement et d'emploi de 65 %. La réduction de cet indicateur de rendement clé s'applique dans les cas où **au moins 65 %** de l'ensemble des participants du projet s'identifient comme appartenant à l'un ou plusieurs des groupes vulnérables suivants :

- Les personnes handicapées
- Les personnes impliquées dans le système judiciaire
- Les Autochtones, les Noires et les autres personnes racialisées
- Les francophones
- Les nouveaux arrivants, y compris les Ukrainiens en vertu de la *Loi sur les mesures d'urgence*
- Les membres de la communauté 2SLGBTQ+

Les EPT de la troisième ronde du volet Formation du FDC ne seront pas modifiées pour tenir compte de ce changement, mais le personnel chargé de surveiller le rendement des projets de la troisième ronde du volet Formation du FDC a été informé de la réduction de l'objectif.

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences tient à remercier tous les partenaires de prestation de services pour leur engagement et leur souplesse pour répondre aux besoins de la population ontarienne en matière d'emploi et de formation.

Si vous avez des questions sur les renseignements contenus dans la présente note de service, n'hésitez pas à communiquer avec le conseiller ou la conseillère en préparation à l'emploi qui gère votre ETP.

Recevez mes sincères salutations,

Annette Huton
Directrice

Cc : Charles Bongomin, directeur régional du Centre-Ouest
Laura Loveridge, directrice régionale du Centre-Est
Heather Cross, directrice régionale de l'Ouest
Nicole Pereira, directrice régionale intérimaire du Nord
Jennifer Galloway, directrice régionale intérimaire de l'Est